Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren
Conférence des directrices et directeurs des finances des villes
Conferenza delle direttrici e dei direttori di finanza delle città

Rapport annuel 2020

Rapport de gestion 2020

1. Organisation et évolution des adhésions

En 2020, la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes CDFV a fêté sa sixième année d'existence. Des 22 membres fondateurs de ses débuts, la CDFV s'est élargie et comptait fin 2020 déjà 38 villes membres. Durant l'année sous rapport, la Conférence a enregistré les adhésions suivantes: Lugano, Uster, Zollikon, Dietikon et Wädenswil.

2. Comité

Le comité a enregistré en 2020 deux démissions. Sandrine Salerno a démissionné de sa fonction de directrice des finances de la Ville de Genève fin mai 2020 et Fabio Biongiovanni, directeur des finances de la Ville de Neuchâtel, ne s'est pas représenté à la fin de l'année comme candidat à un nouveau mandat. A été élu comme nouveau membre du comité de la CDFV Mark A. Wisskirchen, conseiller municipal de Kloten. Les prochaines élections de remplaçant-e-s de la CDFV auront lieu lors de l'assemblée générale en mai 2021.

Il y a eu un changement de personnel au sein du secrétariat. Karin Christen, qui dirigeait le secrétariat de la CDFV presque depuis ses débuts, a accepté un nouveau défi professionnel dans le canton d'Argovie. La direction du secrétariat de la CDFV a été reprise à partir de mai 2020 par Michael Felber. Martin Flügel est depuis février 2020 nouveau directeur suppléant de l'UVS et a repris le siège de Martin Tschirren, son prédécesseur, au sein du comité de la CDFV.

3. Principaux thèmes

Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA)
Le 19 mai 2019, la loi fédérale relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA) a été adoptée par votation populaire par 66,4 % de oui. L'UVS et la CDFV se sont fermement opposées au projet originel, la Réforme de l'imposition des entreprises III (RIE III), qui pour les villes se serait traduite par des pertes fiscales élevées sans compensation. Cette résistance des villes a contribué au rejet du projet lors de la votation populaire. La clause communale, qui intégrait les intérêts de l'échelon communal dans la révision, a joué un rôle décisif dans le soutien dont a bénéficié la RFFA.

Après le scrutin, l'attention s'est de fait aussi tournée vers l'échelon cantonal, où les détails de la mise en œuvre ont été et sont encore décidés. La CDFV et l'Union des villes suisses avaient œuvré conjointement en faveur de la création d'un organe tripartite chargé d'élaborer un rapport de monitoring annuel sur la mise en œuvre de la RFFA dans les cantons.

Répercussions du coronavirus sur les finances des villes
Les villes ont été en 2020 et resteront à l'avenir très fortement impactées par les répercussions de la crise du coronavirus. La crise du coronavirus et les mesures prises pour endiguer la pandémie ont de lourdes répercussions sur bien des villes et leurs finances. S'appuyant sur une enquête conduite auprès des membres de l'UVS, la CDFV s'est impliquée au niveau politique pour que les villes soient davantage prises en compte dans la gestion financière de la crise sur le long terme. Lors d'une rencontre avec la CDF et dans un courrier officiel adressé à cette dernière, la CDFV a demandé la création d'un organe tripartite à l'échelon de la Confédération, des cantons et des villes/communes.

Consultation sur la révision partielle de la loi fédérale régissant la taxe sur la valeur ajoutée
La révision partielle de la loi et de l'ordonnance régissant la taxe sur la valeur ajoutée a constitué un projet de consultation important. En coopération avec la CDF et l'ACS, la CDFV et l'UVS avaient conjointement commandé un avis d'expert destiné à leur servir de base pour leur prise de position. Du point de vue des villes, l'élément crucial est surtout la mise en œuvre de la motion 16.3431, qui demande que les subventions allouées par les collectivités ne soient désormais pas assujetties à la TVA si elles visent à exécuter des tâches légales fondamentales. Le Conseil fédéral reconnaît cette problématique et est prêt à procéder à une modification dans ce domaine. Du point de vue des villes, la proposition exprimée par le Conseil fédéral dans son message ne permet néanmoins pas d'atteindre l'objectif, raison pour laquelle l'UVS et la CDFV préconisent une solution alternative.

L'étude «Gestion financière durable pour les villes»
Durant la crise du coronavirus, les produits de placement durable ont enregistré une demande accrue. Plusieurs caisses de pension municipales mènent depuis déjà plusieurs années une stratégie de placement durable. Mais dans d'autres domaines des finances municipales aussi, la prise en compte des aspects liés à la durabilité a de plus en plus d'importance. La CDFV a donc commandé à l'association «Swiss Sustainable Finance» un rapport destiné à montrer à quel niveau les villes suisses peuvent intervenir et intégrer la durabilité dans la gestion de leurs finances. Une étude de suivi portant précisément sur les marchés publics durables sera lancée en 2021.

4. Évènements et contacts

Assemblée générale
En raison de la crise du coronavirus, la cinquième assemblée générale de la CDFV a eu lieu par vidéoconférence, mais seule la partie statutaire a été réalisée. Le comité de la CDFV compte désormais parmi ses rangs Mark A. Wisskirchen, conseiller municipal de Kloten. Il a été proposé par le comité en remplacement d'Yvonne Beutler, qui a démissionné du conseil municipal de Winterthour en octobre 2019, et élu par l'assemblée générale à l'unanimité.

Colloque «Gestion financière durable pour les villes»
Le colloque de la CDFV, qui a eu lieu le 18 septembre au restaurant Zum Äusseren Stand à Berne, était consacré au thème «Gestion financière durable pour les villes». Dans son introduction, Sabine Döbeli, CEO de Swiss Sustainable Finance, a présenté le rapport «Gestion financière durable pour les villes». Le Prof. Matthias Stürmer a ensuite donné un aperçu de ses travaux de recherche dans le domaine des marchés publics durables. Puis Fernand Raval, directeur du parc immobilier de la ville de Berne, a présenté la gestion immobilière durable de la Ville de Berne. Le colloque s'est conclu par une intervention de Jürg Tobler, directeur des placements de fortune à la Caisse de pension de la Ville de Zurich, sur les stratégies de placement durable de la Caisse de pension de la Ville de Zurich.

Échanges avec la présidence de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances CDF
L'échange annuel avec la présidence de la CDF s'est tenu le 3 juillet 2020. Une représentante de l'AFF a informé les participant-e-s de la situation financière de la Confédération après la première vague de coronavirus. La CDF et la CDFV se sont ensuite entretenues sur les répercussions de la crise du coronavirus sur les budgets publics. Un renforcement futur de la collaboration sur des thèmes spécifiques a été accueilli favorablement par les deux parties.

Organes

Présidente

Silvia Steidle	Conseillère communale de Bienne

Vice-présidente et vice-président

Florence Germond	Conseillère municipale de Lausanne
Daniel Leupi	Conseiller municipal de Zurich

Comité

Michael Aebersold	Conseiller communal de Berne
Franziska Bitzi Staub	Conseillère municipale de Lucerne
Fabio Bongiovanni	Conseil communal de Neuchâtel (jusqu'à fin 2020)
Urs Marti	Maire de Coire
Sandrine Salerno	Conseillère municipale de Genève (jusqu'à mai 2020)
Mark A. Wisskirchen	Conseiller municipal de Kloten (à partir de mai 2020)
Martin Flügel	Directeur suppléant de l'Union des villes suisses (assesseur)

Secrétariat

Michael Felber	Directeur de la CDFV
Susanne Gasser	Responsable des finances et des ressources humaines de l'Union des villes suisses
Maja Münstermann	Administration de l'Union des villes suisses

Compte 2019, Compte et Budget 2020, Budget 2021

	Compte 2019 CHF	Compte 2020 CHF	Budget 2020 CHF	Budget 2021 CHF
RECETTES				
Cotisations des membres	123 000.00	140 666.70	135 000.00	133 000.00
Recettes des colloques et conférences	2 160.00	450.00	1 000.00	500.00
TOTAL DES RECETTES	**125 160.00**	**141 116.70**	**136 000.00**	**133 500.00**
DÉPENSES				
Assemblée générale	3 151.90	0.00	3 000.00	3 000.00
Médias	1 163.20	0.00	2 000.00	2 000.00
Colloque / conférence	5 026.20	5 132.20	7 000.00	7 000.00
Projets	38 097.65	47 287.40	45 000.00	50 000.00
Frais administratives	0.00	0.00	1 000.00	1 000.00
Traductions	5 870.95	10 244.10	8 000.00	8 000.00
Internet	452.35	710.85	700.00	700.00
Groupes de travail, comm.	0.00	129.10	2 000.00	2 000.00
Rapport de gestion	624.65	624.65	1 000.00	1 000.00
Révision	753.90	807.75	1 000.00	1 000.00
Frais Banque/Poste	60.00	60.00	100.00	100.00
Secrétariat général	54 250.00	54 250.00	54 250.00	54 250.00
TOTAL DES DÉPENSES	**109 450.80**	**119 246.05**	**125 050.00**	**130 050.00**
Benefice (+) / Déficit (-)	**15 709.20**	**21 870.65**	**10 950.00**	**3 450.00**

Bilan au 31.12.2020

	31.12.2020 CHF	31.12.2019 CHF
ACTIFS		
FONDS DE ROULEMENT		
Liquidités		
PostFinance	91388.75	67224.60
	91388.75	**67224.60**
Créances sur livraisons / prestations		
Créances sur livraisons / prestations	90.00	0.00
	90.00	**0.00**
TOTAL DU FONDS DE ROULEMENT	**91478.75**	**67224.60**
SOMME DU BILAN	**91478.75**	**67224.60**
PASSIFS		
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		
Dettes		
sur livraisons / prestations	1613.25	2944.85
	1613.25	**2944.85**
Autres dettes à court terme		
Compte courant UVS Berne	118.80	118.80
	118.80	**118.80**
Passifs transitoires		
Passifs transitoires	7828.75	4113.65
	7828.75	**4113.65**
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	**9560.80**	**7177.30**
CAPITAUX PROPRES		
Patrimoine au 01.01.	60047.30	44338.10
Bénéfice annuel	21870.65	15709.20
PATRIMOINE AU 31.12.	**81917.95**	**60047.30**
SOMME DU BILAN	**91478.75**	**67224.60**

Rapport de l'organe de révision

BLASER
TREUHAND
BERN

BLASER TREUHAND AG
SCHWARZENBURGSTR. 265
CH-3099 KÖNIZ BERN

Telefon 031 372 11 11
Telefax 031 371 45 18
bbt@treuhandbern.ch
www.treuhandbern.ch

Konferenz der städtischen
Finanzdirektorinnen und -direktoren
Sektion des
Schweizerischen Städteverbandes
Monbijoustrasse 8
3001 Bern

Köniz, 26. Februar 2021

Bericht der Revisionsstelle zur Eingeschränkten Revision

An die Mitgliederversammlung der Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren, Sektion des Schweizerischen Städteverbandes.

Als Revisionsstelle haben wir die Jahresrechnung (Bilanz und Erfolgsrechnung) der Konferenz der städtischen Finanzdirektorinnen und -direktoren, Sektion des Schweizerischen Städteverbandes, für das am 31. Dezember 2020 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Zulassung und Unabhängigkeit erfüllen.

Unsere Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der bei der geprüften Einheit vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstösse nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei unserer Revision sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

Blaser Treuhand AG

Roger Nietlispach
Dipl. Wirtschaftsprüfer
Zugel. Revisionsexperte
Leitender Revisor

Urs Blaser
Dipl. Experte in
Rechnungslegung
und Controlling
Zugel. Revisionsexperte

Beilage: Jahresrechnung

KOMPETENZ IM ZENTRUM

Mitglied des Schweizerischen
Treuhänderverbandes
TREUHAND | SUISSE

Villes membres de la Conférence des directrices et directeurs des finances des villes

Aarau
Baden
Bâle
Berne
Bienne
Coire
Dietikon
Frauenfeld
Fribourg
Genève
Gossau SG
Granges
Horgen
Kloten
Lausanne
Liestal
Lugano
Lucerne
Meyrin
Neuchâtel
Rapperswil-Jona
Regensdorf
Riehen
Schaffhouse
Schlieren
Spiez
Soleure
Saint-Gall
Thoune
Uster
Vevey
Wädenswil
Wallisellen
Wil SG
Winterthour
Zollikon
Zoug
Zurich

Editeur
Conférence des directrices et directeurs des finances des villes
Monbijoustrasse 8, Case postale, 3001 Berne
Téléphone +41 31 356 32 32, info@cdfv.ch, www.cdfv.ch

Photo
«Urban – Raum – Mensch», Rolf Siegenthaler, Bern (sur mandat de l'UVS)

Layout
Atelier KE, Meiringen